

Genre du véhicule 5	Marque de fabrication	Type	Transit 130 moteur HXC (3,0)	Fiche d'homologation N°
Minibus	FORD (D)			CH 2301 76

Constructeur	FORD-WERKE AKTIENGESELLSCHAFT, D-5000 Köln 60 (BRD)
Identification	sur la plaquette du constructeur : "VEM.LT" devant le No du châssis : "GBV..." ou "WFO,XXGBV..."
Plaquette constructeur	à droite, dans l'entrée
N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite, au-dessus du phare, ou à droite, à l'AV latéralement sur le longeron
Identification du moteur	"HXC" à gauche, à l'avant sur l'ergot au-dessus du filtre à huile
Importateur principal	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) SA., Kurvenstrasse 35, 8021 Zurich
Véhicule homologué	prototype

<b>Châssis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2	Marque	FORD
Direction	mécanique	Type	HXC
Transmission	mécanique synchronisée	Construction	V
Nombre de vitesses	4	Carburant	B
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistances par dépression, sur toutes les roues	Refroidissement	eau
	AV = soupape retardatrice de pression	Alésage	93,66
	AR = régulateur selon la charge	Cylindrée	2992
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Puissance en kW	73,5
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	CV	100 DIN
Contrôle 2 circuits	par différence de pression, ou contrôle du niveau; lampe-témoin séparée	Bruit à proximité	83 dB/A à v/min 3225 *
		Silencieux	2 = 317x137x73 mm / 760x254x127 mm
		Mesure des gaz	ECE-15/02; et ECE-15/03; **
		Déparasitage	ECE-10; OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = "D"

<b>Carrosserie</b>		<b>Poids</b>		<b>Poids en ( ) = avec 15 places</b>	
Nombre de portes	3 + 1 arrière	Poids à vide	890 / (880)	avant	arrière
Ceintures sécurité	Ar4 (E) + B (E)	Charge utile	290 / (230)	810 / (840)	total
Cale	-	Poids total	1180 / (1110)	1360 / (1660)	1700 / (1720)
Antivol	-	Garantie fabr.	185 SR 14 Reinforced		2800 / (2800)
Nombre de places	12 x) av 3	Dimens. pneus	R / 2,3	R / 2,3	(Variantes +)
	centre ar 9 x)	Ply/bars	170		voir
Dimensions	intérieur	Charge	170		remarques)
Longueur	extérieur 5300	pour V max	170		
Largeur	2060	Jantes	5 1/2 J x 14"		acier
Hauteur	2170/2560	Garantie poids remorquable avec frein			
Porte à faux	lat.	Garantie poids remorquable sans frein			
	av 860	Garantie poids de l'ensemble			4465
	ar 1440	Poids remorquable testé			1665
Distance volant - vers l'avant du véhicule ->		Vitesse maximale selon le constructeur			124 km/h
		Vitesse maximale testée			100 km/h
		Charge garantie sur le toit			100 kg.

Équipement	§)	
Feux de route	CR	(E) ou HCR (E)
Feux de croisement	CR	(E) ou HCR (E)
Feux de position	A	(E) dans CR/HCR
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Clignoteurs	av	1 (E)
Catadioptres	av	ar 2a (E)
Feux de gabarit	av	ar I (E)
Feux complémentaires	B	(E) sur demande
Eclairage plaque	2/ séparés	
Essuie-glace	2/ balais avec lave-glace	
Avertisseurs	1/ Motorcraft TPAR 556 ou TPAR 557 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Minibus	
Marque et type	FORD (D)	Transit 130
Homologation N°	CH 2301 76	
Carrosserie	limousine	
Places	total 12 x)	avant 3
Poids à vide	1700	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 15,24
Poids total	2800	Cylindrée 2992

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche: 3225 t/min, M2, 1A 4,63 = 75,5 dB/A
- \* ) Mesures des gaz : Emplacement de la marque d'homologation ECE-15; à droite, dans l'entrée, près de la plaquette teneur en CO: ECE-15/02; = 0,96 % à 800 t/min. / ECE-15/03; = 2,0 % à 850 t/min.
- + ) Variante de pneus : 185 R 14 C 6 FR AV = 1400 kg (3,25) AR = 2600 kg (3,25) Vmax. 130 km/h (M)
- x ) Nombre de places / poids : sur demande variante avec au total 15 places; les poids en ( ) = équipement avec 15 places.
- § ) Équipement : plaquette indiquant le nombre de places;  
signalisation des sorties de secours (porte à droite au milieu + porte arrière);  
tachygraphe obligatoire lors du transport professionnel de personnes;  
"L" à l'arrière du véhicule = variante du modèle.
- Important : La distance entre les dossiers de deux sièges situés l'un derrière l'autre, doit être au moins de 650 mm; (cette valeur est atteinte en diminuant l'épaisseur des rembourrages par la pose de boutons).

Remplace FH CH 2301 76 du 08.-10.11.78 / 21.12.78  
Identification, Mesures des gaz, Variante de pneus, Charge sur le toit  
(25.06.80)

Lieu et date de l'homologation

Rothrist, 08.- 10.11.78 / 21.12.78

Service fédéral d'homologation